



Compte-rendu de la rencontre publique de devenir.art le 15 décembre 2018 au Théâtre d'Orléans

Etaient présents :

9 représentants de devenir.art

Beaucousin Elise, membre du conseil d'administration
Bourget Laetitia, coprésidente
Cadon Benjamin, cotrésorier
Ludwig Gunther, membre du conseil d'administration
Mazuy Laurent et Sébastien Pons pour le POCTB membre du conseil d'administration
Moreau Patrice, membre du conseil d'administration
Reguillon Antoine, coprésident
Jouvancy Elise, coordinatrice salariée de l'association

24 participants (sur 35 inscrits)

Andreani Mady, responsable culturelle à l'Hôpital Daumezon
Bernard Elodie, commissaire d'exposition
Febvre Jacqueline, directrice de l'ESAD d'Orléans
Gallegos Jul, artiste graphiste
Garnier Ségolène, artiste
Gauluet Karine, artisan céramiste
Guillou Rémi, collectionneur
Guth Martin, artiste
Huvelin Maurice, auteur enseignant en école d'art
Jeset Basile, étudiant en art ESAD Orléans
Laffage Chloé, chargée de mission arts plastiques à la Ville d'Orléans
Leray Valérie, artiste
Mauzit Maia, chargée de mission arts plastiques à la Région Centre-Val de Loire
Meunier Mathieu, chargé de mission spectacle vivant à la Ville d'Orléans
Mirande Noëlle, artiste
Parlebas Antoine, Président de Mode d'emploi
Ramond Nadine, artiste
Rion Gilles, coordinateur artistique au FRAC
Royoux Jean-Christophe, conseiller arts visuels à la DRAC Centre-Val de Loire
Sauzet Karine, Cheffe du service création à la Région Centre-Val de Loire
Thion Isabelle, artiste
Vesperini Aurélia, conseillère action culturelle à la DRAC Centre-Val de Loire
Vigneulle Marianne, Chargée de mission Culture-Santé (mission DRAC ARS)
Wattebled Thomas, artiste

Soit, parmi les participants présents :

33 % d'artistes

25 % de salariés de collectivités

8 % de salariés de structures arts visuels

8 % de salariés de structures d'autres secteurs (santé)

8 % de représentants d'écoles d'art

4 % de commissaire d'exposition

4 % de représentant du marché de l'art (collectionneur)

4 % d'artisan/ métier d'art

96 % travaillant dans le Loiret

4 % travaillant en Indre et Loire



Introduction

Laëtitia Bourget présente la rencontre comme une rencontre inaugurale du SODAVI en région Centre Val de Loire et annonce l'objet de la réunion: présenter la démarche de SODAVI et l'association devenir.art.

Devenir.art est une structure créée suite à l'invitation de différentes personnes par la Région Centre-Val de Loire et la DRAC il y a un an, consultées sur la manière de mettre en œuvre un SODAVI. Ce collège fondateur a souhaité créer une structure porteuse indépendante.

Devenir art est né en 2018, c'est une association dont la forme est amenée à évoluer. Il s'agira pendant la rencontre de présenter la démarche de SODAVI d'une manière générale, présenter le contexte régional, expliquer les dynamiques et l'esprit de devenir.art, présenter la méthode et le phasage envisagé de la démarche, présenter les thématiques proposées pour le travail à mener.

Aujourd'hui le conseil d'administration de l'association devenir.art se compose de 10 personnes : Laetitia Bourget, artiste et représentante du CAAP, Eric Degoutte (Directeur du Centre d'art Les Tanneries), Antoine Reguillon (Directeur de l'ENSBA Bourges), Benjamin Cadon (Labomedia), Marie-Haude Caraes (Directrice de l'ESAD Talm-Tours), Erik Noulette (Directeur d'Emmetrop), Sébastien Pons et Laurent Mazuy pour le POCTB membre de la FRAAP, Gunther Ludwig (commissaire et critique indépendant et enseignant à l'ESAD Orléans).

Gunther Ludwig précise qu'il s'agissait au départ de 15 personnes invitées par l'État et la Région en pensant que ces acteurs représentaient une certaine forme de diversité en terme d'acteurs et de territoire. De ces 15 personnes, il en reste 10 aujourd'hui, notamment pour les raisons d'engagement en terme de temps.

Qu'est-ce qu'un SODAVI ?

Elise Jouvancy présente les objectifs du dispositif de SODAVI dans sa dimension nationale et la diversité des expériences territoriales en cours en France depuis 2015. Les Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels est un dispositif émanant de la Direction générale de la création artistique (DGCA), du ministère de la Culture. C'est un dispositif proposé par l'État en 2015 et dont peuvent s'emparer les acteurs des arts visuels dans les territoires, en relation avec les DRAC.

« Les DRAC, en fonction de leur stratégie, sont invitées à élaborer ces schémas d'orientation. À l'aube d'une nouvelle organisation territoriale de la République et dans une logique budgétaire économe des deniers publics, un diagnostic partagé permettant d'identifier les atouts et les manques de l'existant à l'échelle des régions permettrait la nécessaire réingénierie des politiques publiques dans le domaine des arts visuels. Plus largement, il faudra dans les cinq ans reprendre l'ingénierie des politiques territoriales de l'État dans le champ des arts visuels en élaborant, avec les acteurs et les collectivités, des Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels

(SODAVI) sur le modèle des schémas d'orientation des lieux de musiques actuelles (SOLIMA). Le SODAVI entend définir une approche globale des créateurs des arts visuels en prenant en compte la structuration des filières et l'articulation des étapes de la vie de l'artiste (formation initiale/vie professionnelle/formation continue), les aspects économiques et réglementaires de la vie de l'artiste (droits d'auteurs, cotisations chômage, retraite...) et les aspects pratiques de la vie de l'artiste avec notamment les ateliers-logements qui juxtaposent lieu de travail et lieu de vie dans un même espace ». Extrait du Projet de service 2015-2020 de la DGCA et du rapport de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée Nationale sur le projet de loi de finances 2016

Ce processus doit engager une démarche unique dans chaque territoire, sur la base de problématiques régionales. L'élaboration d'un SODAVI doit permettre à l'échelle d'un territoire d'établir un état des lieux du secteur des arts visuels et susciter son développement par une concertation de l'ensemble de ses acteurs.

Etat des lieux des Sodavi en France : Une grande partie des régions de France ont entamé ce processus de réflexion. On observe plusieurs vagues :

- 1 Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Occitanie sont aujourd'hui en phase avancée voire terminée
- 2 Ile de France, Auvergne Rhone Alpes, Grand sont en cours
- 3 Normandie, Bretagne et Centre Val de Loire- sont en phase de démarrage

A l'exception du SODAVI Nord-Mayenne/Sud Orne, ce sont les réseaux régionaux, territoriaux existants qui sont porteurs de la démarche, ce qui les oblige à mener un travail qui touche bien au-delà de leurs membres.

Il est à noter que si le SODAVI est un dispositif d'État initié ou accompagné par les DRAC, plusieurs expériences rencontrent des difficultés à mobiliser les Régions.

La démarche de SODAVI en Région Centre-Val de Loire

Sébastien Pons explique la particularité de la Région Centre-Val de Loire où suite aux Etats généraux de la culture menés par la Région, le SODAVI a été inscrit au sein des mesures de la CPCC (Commission Permanente de Consultation Culture). Ce qui est intéressant car une collaboration étroite s'est mise en place entre les services de l'État et de la Région pour la mise en place et le soutien de ce projet.

Laetitia Bourget explique que les autres SODAVI en France ont été majoritairement mis en œuvre par les réseaux régionaux pré-existants. Comme il n'en existait pas en RCVdL, une association a été créée : devenir.art , qui est en réalité l'amorce d'un réseau futur. Les acteurs fondateurs, bien que diversifiés dans leur fonction dans le secteur, ne sont pas encore assez représentatifs. La structure a donc vocation à évoluer afin de constituer à terme le véritable réseau régional. La forme associative avec une coprésidence à 3 personnes (1 artiste - 1 directeur d'école d'art - 1 directeur de centre d'art) est représentative d'une parole partagée et d'une structure ouverte aux individus En effet,

les statuts prévoient que les artistes ou autres personnes physiques puissent adhérer et prendre part à la gouvernance.

On observe que les réseaux régionaux actuellement porteurs de SODAVI, généralement constitués de structures de diffusion uniquement, ont souvent eu du mal à évoluer et à opérer cette ouverture de réseau.

Un chantier de travail consiste à faire évoluer la forme associative temporaire vers la forme que nous souhaiterons mettre en place. Cela représente un chantier majeur où une représentativité est nécessaire.

Gunther Ludwig rappelle qu'après les premières réunions qui se sont mises en place, il est paru important d'avoir un certain nombre de relais sur les territoires pour faire remonter des constats et faire des préconisations qui pourront se traduire par la mise en place d'un dialogue avec différentes collectivités au-delà de la DRAC et de la Région (départements, intercommunalités...)

Sébastien Pons souligne que le SODAVI est l'occasion de passer d'une politique des œuvres à une politique qui replace l'artiste au centre. Le texte « Dynamiques devenir.art », distribué sur place et disponible sur le site Internet de devenir.art, traduit cet état d'esprit.

Benjamin Cadon explique que le Sodavi est placé sur une « logique projets » pour construire des actions, être actif et opérationnel. Des dispositifs de coopération et préconisations d'action doivent naître des ateliers.

Antoine Réguillon explique que la méthode retenue ne consiste pas à réaliser un inventaire mais d'aboutir à des choses concrètes. Une première phase de travail consiste à réaliser 3 réunions d'information (aujourd'hui 15 décembre 2018 à Orléans, 17 janvier à Bourges, 9 février à Tours) pour toucher différents acteurs dans différents territoires et rassembler les volontés autour d'ateliers, qui se mettront en place dans une deuxième phase (à partir de mars 2019). Avant de préfigurer les thématiques de travail proposées, elles seront partagées, débattues lors des réunions d'information, de façon à ce que les ateliers soient orientés sur un sujet. Des compétences extérieures à notre secteur pourront être sollicitées pour nourrir certaines thématiques. Les ateliers se déploieront sur l'ensemble du territoire régional. Chaque atelier a pour objectif d'établir un état des lieux préalable mais d'aboutir rapidement à des préconisations d'action et la conception d'outils (projets, dispositifs...). Le portage des actions envisagées pourra revenir aux acteurs eux-mêmes.

Gunther Ludwig insiste sur le fait que l'énonciation d'une parole collective n'existe pas encore c'est pourquoi cette structure a été créée et se place au-delà du travail de SODAVI en tant que tel.

Jacqueline Febvre (Directrice de l'ESAD d'Orléans) souligne l'importance d'un réseau pour mieux communiquer, initier des actions, s'ouvrir et valoriser chacun des acteurs et des artistes mais insiste que le fait que le réseau doit rester léger. Dans une période de grande fragilité des budgets culturels, il faut veiller à ce que le réseau ne rajoute pas de la lourdeur et ne complexifie pas les relations en voulant porter des actions.

Sébastien Pons précise qu'il y a des enjeux d'interconnaissance des acteurs dans les différents métiers et endroits et que cette interconnaissance nécessite une plateforme. Dans d'autres secteurs, il y a des interlocuteurs identifiés pour les politiques. Dans les arts visuels, ce n'est pas aussi clair au niveau des politiques. Il s'agit donc de travailler à différents niveaux : celui de l'interconnaissance pour mieux travailler ensemble et mieux faire vivre ce territoire mais aussi le niveau de l'interface avec les politiques pour faire remonter collectivement des constats et des préconisations.

Benjamin Cadon souligne qu'il manque un espace de dialogue et de coopération évident en région. Il faut saluer l'initiative des politiques qui donnent aujourd'hui la parole aux acteurs plutôt que de créer un agence régionale qui rajouterait une lourdeur et constituerait une dynamique verticale et descendante par exemple. Les acteurs ont choisi de se saisir des enjeux dans une logique légère et opérationnelle.

Laetitia Bourget rappelle l'enjeu qui est de constituer un interlocuteur politique qui puisse être une parole collective dans la quelle se retrouve chacun des acteurs avec moins de partialité dans ce que cette parole représente. Il faut mentionner qu'il est inédit de pouvoir partager une réflexion interprofessionnelle, de dépasser les enjeux particuliers liées à des corporations pour échanger sur du commun. Cela peut changer nos habitudes de travail ensemble et fluidifier les relations, apaiser les divergences pour fonctionner de manière plus professionnelle et équitable.

Les thématiques de travail proposées

Antoine Réguillon présente les thématiques qui sont proposées pour les ateliers: Tous les chantiers menés dans le domaine culturel aujourd'hui le sont souvent à l'exclusion des arts visuels. Un vrai travail doit être mené pour formaliser les attentes, les besoins. Il s'agit d'optimiser les façons dont on peut bénéficier de l'existant et de voir quelles nouvelles initiatives peuvent émerger.

La liste des thématiques n'est pas exhaustive, il pourra y avoir d'autres points mais on ne pourra pas tout traiter donc il faut définir des chantiers prioritaires afin de pouvoir les traiter de façon plus efficaces et ne pas rester en surface.

La formation (initiale, supérieure, professionnelle) des artistes et des autres acteurs du secteur

Les outils d'information et de ressource à destination des acteurs en région

L'implantation des artistes sur l'ensemble du territoire régional

Les moyens de la création sur le territoire régional

La visibilité et le rayonnement des artistes et des œuvres

Un nouvel espace de collaboration entre les différents acteurs

Le déploiement des Arts visuels sur l'ensemble du territoire régional

Les liens des arts visuels avec les autres secteurs

La place des arts visuels dans les politiques publiques

Echanges avec les participants

Il est proposé à chacun de s'exprimer sur la démarche, sur les thématiques et sur ses propres priorités :

Noëlle Mirande (artiste) relate une expérience d'organisation d'un festival du livre à Orléans ayant fait l'objet d'invitations faites aux artistes visuels, pour donner une opportunité supplémentaire aux artistes de faire découvrir leur travail. Intérêt pour le lien des arts visuels avec les autres secteurs.

Karine Gauluet (artistan) : A travaillé sur divers schémas régionaux et espère l'aboutissement des préconisations : ne vont-elles pas rester dans un bureau ? Débute dans son activité et exprime des besoins de formation stratégique sur « comment développer son activité ».

Jacqueline Febvre (Directrice de l'ESAD Orléans) : il existe un grand besoin de formation pour aider les artistes du territoire à anticiper de nouvelles pratiques. Développer ce lien art - sciences-innovation et de la notion de « coworking ». La question de la création est fondamentale pour toute question d'innovation et nous devons être porteurs de cette question peu présente sur le territoire.

Aurélia Vesperini (conseillère pour l'action culturelle et territoriale à la DRAC) : intéressée par la place des arts visuels dans les questions de transmission, le lien au territoire et l'action culturelle et territoriale

Mady Andreani (responsable culturelle à l'EPSM Daumezon) : l'hôpital favorise les pratiques culturelles et artistiques pour les patients hospitalisés depuis 2001. La politique culturelle n'a de sens qu'avec les acteurs du territoire. Les outils d'information sont aussi importants.

Antoine Parlebas (association Mode d'emploi à Tours) : le partage de réflexion interprofessionnelle est quelque chose dont les acteurs ont besoin depuis longtemps. Concernant l'interface politique, s'interroge sur la représentativité et le poids que devenir.art peut avoir. Enfin, il y a une inquiétude sur l'évolution d'un réseau qui pourrait canaliser les budgets : les acteurs doivent rester autonomes dans leurs activités.

Basile Jesset (étudiant en art) et intéressé par l'espace de coopération qui peut se mettre en place parce peu d'étudiants se sentent concernés par le territoire (partent pour leurs stages et partent de la Région après le diplôme) car rien n'est vraiment proposé pour rester et ils manquent d'outils d'information et de ressource mais aussi d'espaces et de partenaires pour proposer des initiatives. On ne peut pas se contenter du travail de l'Ecole.

Marianne Vigneulle (Chargée de mission Culture et Santé) intéressée par la question des liens entre les arts visuels et les autres secteurs. Les acteurs de la santé manquent souvent d'espace d'information et de ressource pour entrer en lien avec les acteurs culturels et des arts visuels. Devenir art pourrait renvoyer sur l'ensemble des acteurs à travers sa connaissance et son expertise pour des acteurs d'autres secteurs.

Chloé Laffage (direction de la culture de la Ville d'Orléans- chargée de mission arts plastiques et visuels) : intéressée par les questions du rôle des collectivités sur les moyens donnés à la création et la visibilité des artistes sur un territoire, mais aussi par la place des arts visuels dans les politiques publiques.

Gilles Rion (coordinateur artistique au FRAC) : plutôt intéressé par la formation mais aussi par le déploiement des arts visuels sur le territoire, par la question de la place des arts visuels dans les politiques et de l'utilisation des arts visuels à des fins politiques.

Elodie Bernard (commissaire et critique indépendante) : intéressée par la question de la visibilité des artistes et des œuvres. Exprime le besoin d'une plateforme comme *Document d'artistes* pour découvrir les artistes en région. Intéressée par le développement d'une plateforme pour donner de la visibilité aux artistes et donner envie à des professionnels extérieurs de venir chercher des artistes de la région.

Benjamin Cadon: exprime qu'il est question de remettre en question l'outillage mis à disposition par AAAR (cf partie Itinéraires qui avait cette vocation au départ et n'a pas pu se développer)

Thomas Wattebled (artiste) besoin d'une plateforme d'information professionnelle pour trouver des appels à projet et des opportunités au-delà d'AAAR. Se pose la question de la mise en œuvre concrète des ateliers.

Laetitia Bourget : les ateliers seront parfois préparés avec des intervenants, ou des documents seront préalablement préparés. Parfois, cela nécessitera une petite formation au démarrage pour que les discussions soient ancrées dans une réalité. Il s'agira de faire un inventaire de l'existant et une compilation de ressources existantes (tout ne sera pas à produire car il existe des données qu'il faut recouper). Un apport sera donc prévu dans les ateliers. Il faut structurer les ateliers pour leur permettre d'être opérationnels.

Gunther Ludwig : les questions ne pourront être traitées en un unique atelier, cela nécessitera d'y revenir : cela nécessite un engagement de la part des participants qui s'engagent à participer et retourner à une série de rencontres qui feront avancer les

choses progressivement. Il faudra que chaque participant prépare ses questions, envies, critiques qui seront débattues.

Martin Güth (artiste graphiste récemment diplômé de l'ESAD Orléans) jeune pratique politique citoyenne : est intéressé par la place des arts visuels dans la politique et par les liens avec les autres secteurs.

Maurice Huvelin (auteur et enseignant à l'ESAD en image animée et sonore) : a un souci de transmission aux étudiants concernant les arts visuels. Se sent démuné donc intéressé par le développement d'outils d'information et de ressource. On doit aussi travailler sur l'implantation des artistes après l'école et les aider à rencontrer des artistes et comprendre quels pourront être leurs futurs métiers (en ce sens, la plateforme pour une meilleure visibilité des artistes en région pour trouver les artistes est intéressante) et développer les moyens de la création sur le territoire régional.

Divien Biban (?) (journaliste à la République du Centre) : le réseau ne va-t-il pas être l'expression d'un corporatisme ou concerner qu'un petit groupe d'artistes se retrouvant autour d'une famille esthétique ou d'un parcours ? Connaissant un peu les artistes pour avoir fait des études d'art également, les artistes ne sont pas toujours solidaires entre eux, ils ne le sont que lorsqu'ils partagent une certaine idéologie. Y aura-t-il un soutien pour tous ?

Laetitia Bourget rappelle que l'enjeu est d'opérer autrement ensemble, et de changer de paradigme. Effectivement on peut croire que les artistes sont peu enclins à la solidarité mais dans les syndicats, nous sommes témoins de l'inverse au quotidien : certains consacrent 80 % de leur temps professionnel à la solidarité. Le problème est que dans les médias, on interroge toujours les personnes ayant de la visibilité pour certaines raisons mais souvent pas les plus engagées sur les questions professionnelles alors que ces personnes représentent l'ensemble des artistes. Nous avons depuis peu une branche professionnelle grâce à la récente création du Conseil National des Professions des Arts Visuels. Avec la création du SODAVI, nous sommes comme un petit laboratoire régional de ces nouveaux dialogues qui peuvent se mettre en place avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Antoine Réguillon L'association doit porter une responsabilité face à ces sujets et embrasser assez le plus largement possible. La notion de corporatisme doit être absolument évitée.

Laurent Mazuy (artiste représentant de la fraap) : la démarche de Sodavi repose sur une démarche de désenclavement. Il ne s'agit pas de rajouter de l'ostracisme mais de donner de la souplesse. Dans cette salle, nous avons déjà des graphistes, des artistes plasticiens, des céramistes, des designers objets, des artistes du livre, peut être et sans doute des esthétiques différentes et plus on sera différents plus ce sera riche. Il faudrait avoir la chance de voir arriver une plasticité la plus large possible, en voyant aussi d'autres secteurs s'y engager.

Gunther Ludwig : On a entendu à travers différentes interventions le désir d'être entendu auprès des politiques. Il faut rappeler que le poids qu'aura cet interlocuteur dépendra du nombre que nous serons à s'engager, de notre diversité en tant qu'acteurs, et notre capacité à produire des pistes de réponse concrète.

Karine Gauluet : interpelle sur le mode d'animation prévu pour les ateliers. Il faut faire confiance aux personnes qui participent. Ne souhaite pas d'information descendante et orientée mais insiste pour enclencher un mode d'animation propice à l'émergence de l'intelligence collective. Il existe des méthodes pour aboutir à des plans d'action.

Laetitia Bourget, Sébastien Pons & Antoine Réguillon : Il s'agit de partir du cadre réel sans spécialement orienter le travail. La parole des acteurs est parfois déconnectée du contexte légal ou du constat de l'existant, il s'agit de donner le même degré d'information à chacun mais il ne s'agit bien sûr pas de mener les ateliers en ayant les réponses avant. Les informations relèveront aussi de la prospection auprès des acteurs.

Benjamin Cadon : la méthodologie n'est pas figée à l'heure actuelle. Il faut peut-être créer un endroit permettant à chaque participant d'arriver en atelier avec un certain nombre d'informations et permettant aussi de contribuer.

Mathieu Meunier : Pour avoir vécu la mise en place des Etats généraux, il faut bien prendre conscience qu'une telle démarche de co-construction crée des attentes importantes, quelle que soit la manière dont on la porte. Il faut en attendre beaucoup mais moins du résultat que du chemin qui va permettre à produire ce schéma d'orientation. Le nouvel espace de coopération est central : le temps pourra paraître très long mais c'est un temps nécessaire où les contradictions s'expriment et on recherche à travailler ensemble : le simple fait de pouvoir se voir et échanger sur ses pratiques et ses compétences est déjà un premier pas de ce qu'on peut attendre de cet espace de coopération. Ce qui va sortir du schéma dépendra grandement des moyens des collectivités et cela va sans doute être décevant par rapport à qu'on aura essayé de construire ensemble mais il faut que ce soit un outil de négociation avec l'État et la Région et ce sont des partenaires qui doivent être le plus associés possible à la démarche.

Antoine Réguillon : Le chemin va effectivement être long mais il existe cependant des « déserts » sur lesquels on peut avancer rapidement, donc on peut espérer des résultats. Notamment lorsqu'on parle d'économie. Les relations des arts visuels au monde économique ou encore l'implantation des artistes car c'est un sujet en friche et primordial à la sortie des écoles. Il faut faire des propositions qui fassent avancer.

Mathieu Meunier : il faudra aussi sensibiliser des espaces de diffusion non sensibilisés aux arts visuels, donc aller chercher au-delà des artistes et des espaces de diffusion du secteur, car il existe ici un enjeu de développement important.

Benjamin Cadon : Il est rappelé à chacun qu'une fiche d'inscription à remettre permet de s'inscrire sur les futurs ateliers et qu'une version en ligne sera proposée prochainement afin que les personnes qui ne peuvent pas assister aux réunions puissent tout de même

manifester leur intérêt à participer sur la seconde phase. Chacun peut être l'ambassadeur de la démarche et en parler afin de faire connaître la démarche au plus grand nombre.

Bilan des inscriptions aux ateliers thématiques à l'issue de la rencontre :

Sur 11 formulaires remis (avec la possibilité de cocher plusieurs ateliers) :

- 7 > Un nouvel espace de collaboration entre les différents acteurs
- 5 > La visibilité et le rayonnement des artistes et des œuvres
- 4 > Les outils d'information et de ressource à destination des acteurs en région
- 4 > Les moyens de la création sur le territoire régional
- 3 > Le déploiement des Arts visuels sur l'ensemble du territoire régional
- 3 > Les liens des arts visuels avec les autres secteurs
- 3 > La place des arts visuels dans les politiques publiques
- 2 > L'implantation des artistes sur l'ensemble du territoire régional
- 2 > La formation des artistes et des autres acteurs du secteur

Un bilan des inscriptions sera proposé à l'issue des trois rencontres publiques, soit fin février 2019.